



« Notre ambition est de faire de Mamoudzou une ville propre »



Immigration clandestine : Aux grands maux les grands remèdes

LE JOURNAL DE MAYOTTE

JDM N° 2675 - Édition du 23 Juin 2023



Bilan d'une 1ere année scolaire pour le recteur de Mayotte

COMMANDEZ EN LIGNE



LIVRAISON À DOMICILE



OU RETRAIT EN MAGASIN

ET PROFITEZ JUSQU'À

-20%



MAYCENTRALE.COM

Votre nouveau site internet de pièces détachées

VOITURE / SCOOT / PNEUS / TUNING

ÉDUCATION : Jacques Mikulovic : en français dans le texte

Le sportif recteur termine dans deux semaines sa première année scolaire mahoraise. Tout en conservant une certaine continuité avec son prédécesseur, il adapte des méthodologies au contexte avec au moins deux objectifs : l'acquisition des savoirs de base en français, et capter la confiance des meilleurs dans les filières d'excellence mahoraise. L'occasion d'évoquer avec lui sur les actes de violence de certains jeunes.

Vous bouclez dans deux semaines votre première année scolaire à Mayotte. Avec quel sentiment ?

Quels sont les points prioritaires ?

Jacques Mikulovic : Je suis marqué par la richesse des habitants ici, mais aussi par des réactions parfois déstabilisantes. Ma grande priorité, c'est la généralisation de la langue française pour préserver l'identité française dans le département. On me dit qu'il y a 10 ans, tout le monde parlait français dans le secondaire, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

En raison d'une plus forte proportion d'étrangers scolarisés ?

Jacques Mikulovic : Je ne sais pas, mais je constate qu'une élite

se débrouille extrêmement bien, alors qu'une majorité est en grande difficulté. Cela impacte toutes les matières et handicape pour toute la suite du système scolaire français. Nous allons donc mettre l'accent sur les savoirs fondamentaux du plan « Dire, lire, écrire », et rappeler l'obligation qui semble aller de soi, de parler français à l'école. Car par facilité ou pour mieux aider un élève qui n'a pas compris, certains enseignants ont recours au shimaorais dans les écoles, mais l'élève ne fera jamais l'effort donc. Il y a eu une massification de l'enseignement qu'il faut gérer. Il faut trouver la bonne formule pédagogique car les



Lors des journées du Services National Universel, le recteur de Mayotte, encourageait la persévérance "qui amène à la réussite"

familles parlent plus ou moins bien.

Les langues locales sont très implantées à Mayotte, comment allez vous procéder ?

Jacques Mikulovic : J'envisage de mettre en place un Conseil académique des langues régionales pour étudier leur structuration, leur enseignement sans s'opposer à la langue française qui doit rester véhiculaire. On pourrait préconiser l'utilisation des langues locales, vernaculaires, comme passerelle en cas de difficulté de compréhension au cycle 1 (maternelle, ndlr), et pour le cycle 2 (CP au CE2) ce relais pourra être utilisé par exemple jusqu'à la Toussaint, puis de manière dégressive pour ne plus qu'utiliser le français. D'autre part, il faut jouer avec la langue pendant les cours, et ne pas dispenser un enseignement descendant, provoquer les interactions entre les élèves pour qu'ils vivent la langue française. Parallèlement, un enseignant pourra bloquer un créneau pour enseigner une langue vernaculaire. Il faut penser aux jeunes qui sont partis en métropole et reviennent en ayant oublié le shimaorais. En septembre, nous



Minimiser le recours à une autre langue que le français à tous les niveaux

organisons le mois de l'écriture pour tous les niveaux. Il faut que chacun monte en puissance cela va ouvrir les horizons. J'ai été sidéré au concours d'éloquence d'entendre des jeunes pétris de talents qui ont des dons que je n'ai rencontrés nul part ailleurs. Leur faiblesse, c'est l'incapacité à se projeter.

« **IL FAUT AVOIR CONFIANCE DANS LES FILIÈRES D'EXCELLENCE** »

Il faut dire que le territoire offre encore peu de débouchés en études supérieures

Jacques Mikulovic : Pour 4.500 bacheliers cette année, nous proposons 1.500 places en enseignement supérieur à Mayotte. Il en reste donc 3.000 qu'il va falloir orienter. Nous avons des places en excellence mais sous-sollicitées. Je salue les 11 élèves admis en école supérieure de gestion à Sada, mais en préparation de concours Math Sup/ Math Spé à Bamana, seulement deux ont été admis pour 24 places. Or, nous avons recruté une équipe d'agrégés et de docteurs, mais nous n'accueillons pas les meilleurs élèves. Ils partent en prépa à La Réunion ou en métropole. Si on veut l'excellence pour ce territoire, il faut s'en donner les moyens et avoir confiance dans ce que nous proposons pour ces filières d'excellence. Dans l'internat d'excellence mis en place

par mon prédécesseur Gilles Halbout, les gamins sont en capacité de se projeter car ils évoluent dans un environnement aidant. D'autre part, il est prévu que l'université monte d'un cran en compétence dès le 1^{er} janvier 2024.

Pour ceux qui ne peuvent se diriger vers ces filières, il y a des formations techniques, mais cela doit s'accompagner de savoir-être. Un chef d'entreprise a du rappeler à l'ordre un stagiaire peu dynamique et qui faisait la sieste. Beaucoup disent préférer prendre en alternance des jeunes mahorais passés par la métropole pour leur fiabilité. Il y a quelque chose à mener ici.

Comment inciter à privilégier les formations sur place ?

Jacques Mikulovic : Nous comptons créer un Comité d'orientation stratégique pour présenter le projet académique et associer les élus et les services de l'Etat sur le processus d'élaboration de la carte de formations du secondaire, professionnelles, et en enseignement supérieur. Le préfet s'est montré très intéressé.

FAIRE DE LA ROTATION UN ATOUT ET NON UN HANDICAP

Le Journal de Mayotte
<https://lejournaldemayotte.yt>

Edité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0126 Y 92314
I.S.S.N. : 2416-9714

Rédactrice en chef : Anne Perzo-Lafond
Directeur de publication: Bruno Mattéi

Contact commercial :
06.61.51.73.38.
pub@lejournaldemayotte.com

Où en est-on des 800 à 900 salles de classe manquantes pour scolariser tous les enfants ? Certains maires sont frileux voyant dans ces constructions un « appel d'air » migratoire.

Jacques Mikulovic : Je reçois des demandes de plusieurs maires qui souhaitent que l'État reprenne la main sur les constructions scolaires, en effet souvent sous la pression de leur population, alors que d'autres comme Mamoudzou, Bandréle ou Dembéné, veulent conserver cette compétence. J'ai invité les premiers à lancer leurs chantiers dans l'esprit d'équipements pédagogiques polyvalents. C'est d'ailleurs ce que nous pouvons mettre en place en faisant des classes en rotation un atout et non plus un handicap. Regardons en Europe du Nord le fonctionnement des écoles, ils ont cours sur une demi-journée, et sport ou actions culturelles, sur l'autre. Nous pourrions fonctionner ainsi dans des équipements polyvalents, sous réserve que les savoirs fondamentaux soient acquis, lire, écrire, comprendre, penser. Il faut arrêter de projeter le modèle métropolitain comme meilleur alors qu'il a ses faiblesses. Ici, les jeunes ont des capacités mnésiques impressionnantes, il faut leur donner confiance en eux.

Allez vous poursuivre le concept des classes itinérantes pour pallier le déficit de salles ?

Jacques Mikulovic : Non seulement nous les continuons, mais nous les élargissons pour les primo-arrivants. Nous allons prendre jusqu'à 400 élèves cette année. Ceux qui ne parlent pas français ne peuvent pas être scolarisés avec les autres. Le CASNAV* et les associations prennent régulièrement en cours d'année des primo arrivants. Nous avons désormais l'appui d'un inspecteur général qui vient à mi-temps pour accompagner les inspecteurs et les directeurs d'écoles afin que tout le monde soit formé à une méthodologie d'apprentissage des fondamentaux. Une taskforce qui interviendra du 3 au 9 septembre à Tsararano. L'objectif est de monter en compétence



Échanges entre des terminales du Bac Pro finition BTP et le recteur

d'encadrement, et d'être exemplaire sur la présence devant les élèves alors que trop de cas d'absentéisme non déclarés dans les écoles me sont remontés. Nous contribuerons à résoudre les problèmes de violence en renforçant nos missions, dont, je le répète, l'acquisition des savoirs fondamentaux. Et nous allons communiquer sur notre projet académique à l'acronyme incitatif, RESPECT.

A MAYOTTE, BEAUCOUP D'ENFANT N'ONT PAS L'OCCASION D'ÊTRE RECONNUS COMME TEL

Les élèves sont réputés sages dans les classes, mais on en retrouve certains avec pierres et cailloux à la main une fois dehors. Y a-t-il une perte des valeurs ? L'éducation nationale peut-elle quelque chose dans ce

domaine dévolu aux parents ?

Jacques Mikulovic : Nous sommes trop petit pour réussir seul. Chacun à sa place et les zébus seront bien gardés. Notre mission est d'instruire, apprendre à parler français, lire, écrire, compter, etc. Les parents ont un rôle éducatif, d'accompagnement affectif, d'apprentissage des valeurs, dont la politesse. Et les collectivités ont compétence sur le périscolaire. Nous menons des projets pour apporter un complément, comme « l'école hors les murs ». Parce que parfois, il n'y a qu'à l'école que le jeune a une reconnaissance de ce qu'il est réellement. Lors des fêtes de fin d'année dans les écoles, les parents ont l'œil rivé sur leur enfant. Mais à Mayotte, beaucoup de jeunes n'ont pas l'occasion d'être un enfant et d'être reconnus comme tel. Les adultes déplorent les violences mais parfois ont des comportements qui cautionnent une forme de violence.

C'est ce qui se passe quand on se fait justice soi-même. On ne peut pas faire ça et défendre les valeurs de la République. Nous devons construire les règles ensemble. En tout cas, respecter un enfant, c'est être exigeant avec lui sur les performances et le comportement. La maîtrise de lui-même, c'est la meilleure garantie que l'on peut lui donner pour sa construction.

Fort de sa première année scolaire à Mayotte, Jacques Mikulovic a conclu l'entretien sur son analyse d'une « crise identitaire » du territoire : « Mayotte est passée d'un modèle historique à un modèle métropolitain sans transition, il va falloir du temps pour reconstruire des références. »

Propos recueillis par **Anne Perzo-Lafond**

* Centres académiques pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés



En novembre 2022, première pierre de l'école de 24 classes à Mamoudzou par Abdilwahedou Soumaila

Retrouvez en direct les annonces des coupures d'eau.



Les dispositions du Rectorat pour l'Aïd El Kebir

Cette année, la fête de l'Aïd El Kebir aura lieu le **jeudi 29 juin 2023**. Des dispositions particulières s'appliquent.

Considéré comme un jour férié religieux à Mayotte, le Rectorat informe par communiqué qu'il ne recevra pas de public à cette date et que les cours seront suspendus ce jour.

Cependant, le calendrier des examens du baccalauréat 2023 étant synchronisé nationalement et ce, dans tous les territoires métropolitains et ultra-marins à travers le Monde, **les élèves qui ont une convocation à cette date, doivent impérativement se rendre dans leur respectif établissement pour passer leur épreuve qui se veut maintenue. Aucune mesure dérogatoire ne pourra être appliquée.**

Seuls les enseignants concernés ce jour, *ainsi que les élèves ayant donc une convocation le jeudi 29 juin 2023 auront accès à l'établissement indiqué dans cette dernière.*



Publier votre annonce légale

CLIQUEZ-ICI !



ENVIRONNEMENT : « Notre ambition est de faire de Mamoudzou une ville propre »

C'est maintenant officiel, la mairie de Mamoudzou lance sa campagne de sensibilisation plan propreté 2030. Pour cela des tournées vont être organisées dans dix villes et villages de l'agglomération jusqu'au 22 juillet afin d'informer la population sur les gestes et les comportements écoresponsables.

Le plan propreté Mamoudzou 2030 est une ambition pour la Ville. Comme l'a rappelé le 1er adjoint, Dhinouraine M'Colo Mainty, c'est une des premières choses mises en place avec l'aménagement de la place de la République voulues par la nouvelle majorité élue en 2020. « La propreté urbaine est une cause communale, a-t-il affirmé. La municipalité est en train de faire ce travail car c'était une demande de la population ». Cette campagne a pour mission de faire connaître les objectifs de ce plan à la population en l'impliquant dans cette future transition mais également en y incluant les institutions afin de créer les conditions nécessaires à la propreté. « Il faut améliorer l'efficacité des services tout en sensibilisant les habitants dans tous les

villages, en rendant les habitants acteurs de la propreté, indique le 1er adjoint. Pour cela nous allons mener des actions de salubrité en améliorant les collectes ».

Un plan de communication afin d'informer massivement le grand public

A travers la mise en place de ces actions, la mairie souhaite ainsi ancrer ses mesures au sein de la population de façon la plus large possible. Pour cela des spots seront diffusés à la radio et à la télévision, ainsi que sur les réseaux sociaux. Des tournées dans différents villages seront organisées jusqu'au 22 juillet. Un bus itinérant avec des haut-parleurs va circuler dans chaque coin du territoire pour informer la population. « Personne ne pourra dire qu'il ne savait pas ! », déclare Dhinouraine M'Colo Mainty. Un concours inter-école avec l'aide des associations de villageois et de quartiers est également organisé afin d'impliquer les habitants. « Ils doivent prendre conscience du problème de salubrité sur notre territoire et adopter les bons gestes et comportements. Il s'agit ainsi de responsabiliser les citoyens

en rappelant les bonnes pratiques et la réglementation en vigueur. Pour cela nous avons mis en place un slogan : « J'aime Mamoudzou Ville propre ».

En effet, les incivilités ont un coût pour les collectivités, à la fois social mais aussi économique, il convient donc d'informer et de sensibiliser l'ensemble des acteurs, à savoir les habitants en premier lieu, les associations, les institutions, les élèves et les étudiants et plus généralement la population mahoraise dans son ensemble. Les messages de sensibilisation qui vont être mis en œuvre ont donc pour but de faire changer les comportements en faisant prendre conscience des enjeux de salubrité sur notre territoire mais aussi de rappeler les sanctions. La tolérance zéro sera ainsi appliquée concernant les comportements négligents. « Des instructions vont être données à la police mais aussi aux agents de propreté, affirme Dhinouraine M'Colo Mainty, afin de faire comprendre à la population la nécessité de modifier nos comportements ».

Des actions vont être entreprises pour mener à bien le plan propreté

Un comité de pilotage a été mis en place avec les parties prenantes de ce projet. Ainsi, la Cadema, le Sidevam, l'ARS et les associations environnementales se réuniront régulièrement afin de faire un bilan des actions menées. La Cadema va ainsi procéder à des dotations de bacs individuels pour la population et installer des bornes à ordures enterrées. De plus, des collectes de déchets vont être organisées et généralisées dans les zones dites inaccessibles aux camions traditionnels. La municipalité a également créé, depuis le mois de mars, une brigade de l'environnement avec des agents assermentés qui feront de la prévention mais qui pourront verbaliser les gens en cas d'incivilité. Il vous en coûtera au minimum 38 euros si vous êtes pris en train de jeter un papier dans la rue par exemple. C'est plus qu'une



Les habitants de Mamoudzou considèrent que leur ville est sale

amende pour un stationnement gênant à titre de comparaison. Des recrutements vont aussi être faits afin de renforcer la direction de la propreté. « On ne doit pas compter nos sous pour atteindre cet objectif », insiste Dhinouraine M'Colo Mainty. Des contrats de partenariats seront également menés avec plusieurs associations pour les opérations de sensibilisation et de nettoyage dans les villages. « Il faut donner envie à la population de travailler conjointement avec nous », poursuit-il. La mairie va également acquérir près de 300 corbeilles urbaines, dont 80 ont déjà été installées. Une convention sera par ailleurs signée avec Citéo afin que la Ville puisse bénéficier d'un accompagnement pour lutter contre l'insalubrité en acquérant des bacs à ordures. Enfin, la lutte contre la vente à la sauvette va être intensifiée car cela génère de nombreux déchets. Quant aux carcasses de voitures, « La municipalité va travailler avec des partenaires pour résoudre ce problème », assure le 1er adjoint.

Aussi, comme le souligne le maire



Rendre Mamoudzou plus propre est une mesure phare du programme d'Ambdilwahedou Soumaila

de Mamoudzou, Ambdilwahedou Soumaila, « Les enjeux de propreté doivent guider notre action. Je préfère

ne pas construire de routes et accentuer nos efforts sur la propreté. Cela prend beaucoup de temps pour changer les mentalités. Nous devons commencer aujourd'hui sinon dans dix ans la Ville sera jonchée de déchets. Notre ambition est de faire de Mamoudzou une ville propre. Il convient donc de changer de paradigme si l'on veut que notre ville devienne attractive, dynamique, ouverte sur le monde ».

L'édile a aussi indiqué qu'il souhaitait mettre en place un système de vidéo verbalisation afin de sanctionner les incivilités. « Je dois justement rencontrer le préfet pour évoquer ce sujet avec lui », indique-t-il. Le maire souhaite également demander aux imams de faire des prêches dans les mosquées en faveur de la propreté. Aussi même si l'accent va être davantage mis sur la sensibilisation et la prévention, la répression sera de mise en cas d'infraction et d'incivilités.

B.J.

Tournées de sensibilisation du 21 juin au 22 juillet : – le 24/06 à Kawéni ; – le 27/06 à Tsoundzou 2 ; – le 30/06 à Doujani ; – le 04/07 à Vahibé ; – le 08/07 aux Hauts Vallons ; – le 11/07 à Tsoundzou 1 ; – le 15/07 à Mstapéré ; – le 18/07 à Mgombani ; – le 22/07 à Passamainty



V
VATEL
HOTEL & TOURISM
BUSINESS SCHOOL

BACHELOR (BAC +3)
MANAGER EN HÔTELLERIE INTERNATIONALE

PROCHAINE RENTRÉE
SEPTEMBRE 2023



VOUS AVEZ DES QUALITÉS
NOUS EN FERONS VOTRE AVENIR !



RANK 1
IN FRANCE
2022
WORLD
UNIVERSITY
RANKINGS
BY SUBJECT

INSCRIPTION EN COURS:
06 92 42 49 57 OU
ADMISSIONS@VATEL.YT



**Appel à Candidatures
Conseil Intercommunal des Jeunes sur la
Transition Ecologique**

Tu as entre 10 et 16 ans

Et

tu habites en Petite Terre

**Deviens un citoyen engagé
et participe au
développement durable
de ton territoire !**

Le dossier de candidature est disponible à la Communauté de communes de Petite et sur
demande : mohamed.hamissi@cc-petiteterre.fr

A remettre au plus tard le 5 juin 2023.

CCPT



SOCIÉTÉ : Immigration clandestine : Aux grands maux les grands remèdes

Déploiement, ce jeudi matin, d'un impressionnant dispositif de contrôle et Sécurité publique, estampillé Gendarmerie nationale, à travers notre département dont celui de Tsararano qui a bénéficié de surcroît de la venue du préfet Thierry Suquet. L'occasion d'effectuer une pré-analyse des stratégies terrain Wuamsbushu déjà déployées et d'autant plus à quelques jours de la venue ministérielle de Gérald Darmanin et Jean-François Carenco.

Si vous comptez parmi ces (nombreux) résidents ayant été amenés à effectuer un déplacement matinal, vous avez très certainement pu croiser sur votre itinéraire une présence gendarmique. Jusque là, vous me direz, rien de bien nouveau sous les cocotiers sachant que cela fait un peu (et désormais) partie de notre quotidien. Il était pourtant question d'un déploiement global et simultané comptabilisant plus 150 gendarmes, répartis en 15 points de contrôle à la fois sur la Petite et la Grande-Terre. Une opération routière



Colonel Jonathan Voisin

d'envergure qui a le mérite d'être soulignée, en parallèle de toutes les autres actions régulièrement relayées par les services de la Préfecture : « Il s'agit là d'une grosse opération menée par les équipes de la Gendarmerie, nous permettant d'être présents sur la totali-

té du département », introduit Thierry Suquet.

Une mutualisation globale des forces

Chaque point de contrôle s'articule de la même manière à savoir, un positionnement stratégique sur un axe routier qui l'est tout autant, une couverture globale des entrées/sorties de la zone, notamment à heure de pointe et ce, dès l'aube. Pour Tsararano, c'est une partie des respectifs escadrons de Sélestat (Bas-Rhin/Alsace) et de Chambéry (Savoie/Auvergne-Rhône-Alpes) qui assurent la filtration du flux.

Près de **30 hommes** présents depuis 5h30, remplissant leur mission de Sécurité publique, auxquels se joignent **2 brigades mobiles** de secteur, renforçant ainsi l'effectif précité de **8 gendarmes supplémentaires**. Ces unités mobiles permettent d'assurer un lien entre 2 postes fixes d'une même zone de contrôle, comme nous l'indique le **colonel Jonathan Voisin** : « Si des gens ne souhaitent pas obtempérer, ce sont les sections mobiles qui seront les primo intervenantes. Le reste du temps, ces brigades véhiculées sont également là pour de la Sécurité publique, approche pédestre et préventive de lutte contre la délinquance directement dans les quartiers, incluse. Cela permet d'aller à la rencontre des populations. Cette proximité est importante ».

En plus de tout ce dispositif se greffe un **appui spécifique rattaché au Pôle OQTF** (Obligation de quitter le territoire français) qui s'occupe de prendre le relais en cas d'interpellation de personne(s) contrôlée(s) en situation irrégulière : « Rentrant dans une procédure de reconduite à la frontière, ces personnes sont, dans un premier temps, amenées en Centre de rétention administrative (CRA) avant d'être renvoyées rapidement dans leur



Des gendarmes mobiles de l'escadron de Chambéry contrôlent l'entrée sud de Tsararano

pays d'origine par voie maritime ou aérienne » précise le préfet.

Des moyens et outils conséquents

À l'image de ce monde qui évolue et se modernise, les forces de l'ordre assurent également une meilleure et efficiente réactivité de leurs missions, notamment au moyen d'outils dématérialisés. En effet, en plus d'un service préfectoral joignable par voie téléphonique, pour assurer le relais informatif état-civile et juridique d'un individu soumis au contrôle de sa régularité sur notre sol mahorais, les gendarmes sont également dotés d'une tablette afin d'avoir accès à la fiche globale d'une personne. Pour connaître ses droits de circulation donc, mais également savoir si cette dernière fait l'objet d'une recherche. Il s'agit là d'actions sécuritaires simultanées au moyen de fichiers sources régulièrement actualisés. La perquisition d'un véhicule pouvant



Après l'interpellation d'une personne qui a dans un 1er temps menti sur son identité, puis s'est avérée en situation irrégulière confirmée, les gendarmes de l'unité mobile rédigent leurs premiers éléments de rapport avant la prise en charge de cet individu par les services du Pôle OQTF



Pour le général Olivier Capelle et ses troupes, tout ces dispositifs se veulent de porter un message fort contre l'immigration clandestine. En marquant de manière soutenue leurs présence et moyens d'action sur le terrain, les forces de l'ordre souhaitent montrer qu'il sera de plus en plus complexe d'évoluer de manière illégale sur le sol mahorais

être également conduite si doute il y a (stupéfiants, possession d'armes...).

Les contrôles routiers fixes c'est bien beau mais si les gens envisagent des itinéraires bis ? Cette interrogation, nous l'avons soumise au **général Olivier Capelle** : « Vous savez, notre réseau de circulation est finalement assez contraint, avec des zones de passage obligées. L'intérêt d'amener ces actions à des heures stratégiques de fortes mouvance, en des points de circulation qui le sont tout autant, c'est de limiter forcément la marge d'action des personnes qui ont nécessité d'une manière ou d'une autre de se déplacer. L'option de se terrer quelque part et d'attendre avant de repartir peut être envisageable mais comme le dispositif est disséminé un peu de partout sur le territoire, le contrôle se présentera forcément ».

Dissuasives dispositions

En plus de ces actions terrestres qui effectivement appuient la présence soutenue des forces de l'ordre, il est aussi question H-24 de la lutte maritime contre l'immigration clandestine au moyen notamment de [notre parc](#)

[d'intercepteurs](#) mais également de la présence d'une navette rattachée à la Gendarmerie maritime. À tout cela s'inclut désormais une couverture aérienne qui vient compléter le dispositif des radars. Des moyens plutôt impressionnants qui, bien que pouvant « être perméables » comme le souligne le préfet, permettent grandement d'identifier et de réduire la marge de manœuvre des passeurs et quand bien même certains arriveraient à se glisser entre les mailles des filets de notre lagon, ils seront très vite restreints par les dispositifs terriens.

Des actions de plus en plus dissuasives pour les profils en situation irrégulière, au regard de la complexité que cela représente en termes de praticité de vie quotidienne. Une opération globale plurilatérale, initiée à la demande des hautes et étatiques instances qui semble faire ses preuves aux dires des intéressés mais qui aspire avant tout à s'inscrire dans le temps : « Le ministre nous avait demandé d'accélérer les opérations de lutte contre la délinquance, l'habitat insalubre et l'immigration clandestine (...) Nous avons obtenu beaucoup de renforts pour la mise au concret tout cela. Sa venue sera effec-

tivement l'occasion de tirer les bilans de ces renforts » nous précise **Thierry Suquet**, avant de prolonger son allocution :

« L'objectif qui m'a été demandé c'est de poursuivre ce que nous mettons en place; alors pas obligatoirement dans les mêmes formats et les mêmes formes qu'actuellement (...) mais cela se veut de durer dans le temps. Il vient (ndlr **Gérald Darmanin**) regarder ce qui s'est déjà passé, pour en tirer avec nous les éléments de conclusion nécessaires pour continuer sur cette lancée ».

Le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer **Gérald Darmanin** et le ministre délégué en charge des Outre-mer **Jean-François Carencu** seront sur le sol mahorais à compter de ce samedi 24 juin pour une durée express de 2 jours.

MLG



Vérification de ce véhicule présentant manifestement une dégradation matérielle au niveau de sa vitre arrière gauche. Le général Capelle et le préfet sont une fois de plus en pleine immersion terrain



Le préfet (chemise claire) confirme par les chiffres et les remontées terrain que les arrivées de kwassa ne sont pas plus importantes qu'avant. Les actions menées en mer et au sol contribuent fortement à dissuader les potentiels candidats à la traversée

JUSTICE : Les avocats de Mayotte épaulés par le Conseil national des barreaux

Durant une semaine le barreau de Mayotte a accueilli une délégation venue de métropole composée de membres du Conseil national des barreaux (CNB) et de la conférence des bâtonniers. L'objectif étant de soutenir les avocats mahorais en proposant des formations et en trouvant des solutions adaptées à notre territoire.

Arrivés vendredi et samedi matin les membres de la délégation ont tenu à venir directement à Mayotte afin de pouvoir se rendre compte de la situation réelle de notre territoire. « Il est vrai que vu de métropole le regard sur Mayotte est un peu terne et on voit que les inquiétudes sont fortes, explique Bénédicte Mast, ancienne bâtonnière à Coutances – Avranches et présidente de la commission accès aux droits du CNB. Toutefois, quand nous sommes à Mamoudzou on constate que la pression n'est pas si importante qu'on a pu se l'imaginer. Nous sommes donc venus ici afin de trouver et de proposer des solutions au barreau de Mayotte dont on connaît les difficultés de fonctionnement du fait du manque criant de confrères avocats ».

La mission de la délégation était donc double. D'une part dispenser des



Bénédicte Mast est présidente de la commission accès aux droits au sein du CNB

formations sur l'aide juridictionnelle, sur le droit pénal et sur la nationalité mais aussi voir comment faciliter l'installation pérenne d'avocats dans l'île aux parfums. « Tous les avocats sont soumis à vingt heures de formation par an, quel que soit sa spécialité. Nous avons choisi ces trois thèmes en accord avec le bâtonnier,

Me Yanis Souhaili, car à Mayotte ces sujets occupent une place importante. Notre objectif est ainsi de permettre à toute personne de pouvoir bénéficier d'un avocat lorsqu'elle se retrouve devant un juge ou un officier de police judiciaire (OPJ). Il en va de la liberté des droits de l'Homme et de l'accès aux droits », insiste Bénédicte Mast.



Le bâtonnier Me Yanis Souhaili

Le barreau de Mayotte est surchargé de travail mais en dépit de cela, « Les avocats ont la volonté de faire avancer les choses et de mettre en place des solutions malgré leur faible nombre. Nous avons constaté qu'ils sont réellement volontaristes. Le but de notre visite est ainsi de trouver, par la même occasion, des solutions en travaillant notamment sur les modalités d'accueil et d'installation de nouveaux avocats sur ce territoire de façon pérenne ou temporaire afin de soutenir le barreau car les avocats sont indispensables à la défense des droits ».

B.J.

SOCIÉTÉ : Elena Bertuzzi décroche un prix pour sa thèse sur le debaa, fruit de 7 ans d'études

L'ancrage du debaa mahorais dans la culture française doit beaucoup à une chercheuse italienne, Elena Bertuzzi, qui a consacré une thèse à ce chant dansé et partagé par une communauté de femmes créé dans les années 60.

En 2015, une box recouverte d'un drap noir alimente les commentaires place de la République à Mamoudzou. Quelques jours après, levée du suspens : l'anthropologue Elena Bertuzzi et sa comparse Laure Chatrefou avaient conçu une « boîte à debaa », dans le cadre des Journées du patrimoine. Un labyrinthe de voilage à l'intérieur qui se renvoyaient des images de danses et de chants des femmes mahoraises, avec quizz pour les visiteurs et plusieurs attractions qui les faisaient plonger « au cœur du debaa », titre de l'exposition.

Une idée géniale qui avait valu à la « boîte à debaa », d'être couronnée par le Grand prix «Arte Laguna 2017» du Pavillon de l' Arsenal de Venise, un concours international qui réunit des artistes du monde entier.



Pratique du debaa à Mayotte pour Elena Bertuzzi

Cette médiatisation permettait au debaa d'[intégrer en 2015](#) le patrimoine immatériel français.

Nous avons consacré [un sujet approfondi à la thèse](#) soutenue par l'anthropologue et chorégraphe, intitulée « s'imposer en dansant : créativité et prestige des femmes de Mayotte », fruits de 7 ans de recherche. Elena Bertuzzi était venu ensuite la

présenter au conseil départemental. Elle faisait notamment état de la dynamique impulsée par les femmes à Mayotte, des différents procédés qui composent le chant du debaa notamment la coordination entre les sons et la qualité gestuelle des femmes, dans un concept de « solfège du mouvement », et la place laissée à leur créativité.

Une thèse qui vient d'être couronnée. A la suite de l'évaluation des 66 candidatures reçues et des délibérations du jury, le prix Rémy Leveau, décerné par le Bureau Central des Cultes du ministère de l'Intérieur, a été attribué à Elena Bertuzzi, **pour sa thèse** « S'imposer en dansant. Créativité et prestige des femmes de Mayotte ».

Le jury, présidé par Sabrina Mervin, directrice de recherches au CNRS (IREMAM), était constitué de chercheurs et enseignants-chercheurs membres du comité de pilotage de l'Institut d'Etude de l'Islam et des sociétés du monde musulman, du Conseil Scientifique du GIS Moyen-Orient et Mondes Musulmans.

A.P-L.



A l'intérieur de la "boîte à debaa"

ENVIRONNEMENT : Nouvelles balades du Plan de paysage de la CADEMA

La Communauté d'Agglomération Dembéné Mamoudzou (CADEMA) s'est donc lancée dans la conquête et valorisation de ses paysages, à travers un outil spécifique, le Plan de paysage.

il s'agit d'appréhender l'évolution et la transformation des paysages en matière d'urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables et l'agriculture de manière prospective et en parallèle avec les politiques mises à l'œuvre sur le territoire.

Plusieurs balades sont proposées au grand public dans ce cadre.



scannez moi



Suivez le JDM sur internet

LA CADEMA fait son Plan Paysage

Découvrir & agir pour le cadre de vie de demain

Balade sensible N°2
SAMEDI 24 JUIN
Découverte du paysage forestier : Col d'Andilabé.
RENDEZ-VOUS
PLATEAU DE TSARARANO
A PARTIR DE **7H00**
Parcours : 5KM

Balade sensible N°3
SAMEDI 10 JUILLET
Découverte du littoral : Iloni vers Hajangoua
RENDEZ-VOUS
PLAGE D'ILONI
A PARTIR DE **7H00**
Parcours : 5KM

Pour vous inscrire, scannez-moi !

A prévoir !

- CHAUSSURE DE MARCHÉ
- GOURDE D'EAU
- PETITE COLLATION
- PROTECTION SOLAIRE
- PROTECTION MOUSTIQUE

Consultez nos pages d'annonces légales en ligne

Publier votre annonce légale

CLIQUEZ-ICI !

CULTURE : 2ème vente d'œuvres d'art pour lutter contre la précarité menstruelle

Le LIONS CLUB YLANG de Mayotte organise une 2ème exposition-vente d'œuvres d'art pour pouvoir offrir des culottes menstruelles aux jeunes filles en précarité.

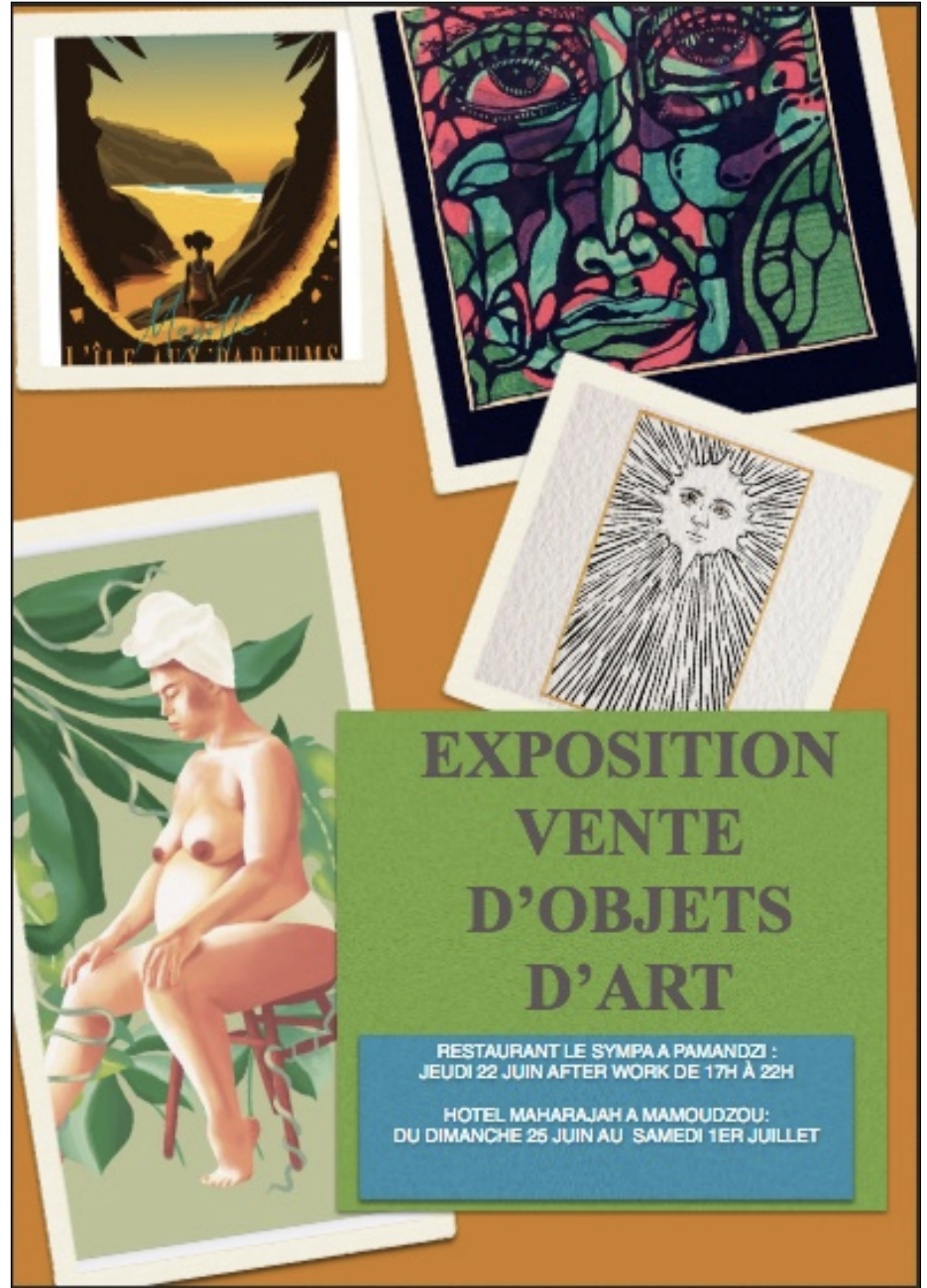
Après l'exposition-vente du 17 mars au Mermoz Lounge, qui a permis la vente de près de 30 œuvres et la collecte de 1.285 euros pour l'achat de près 35 culottes menstruelles, à distribuer aux jeunes filles en difficultés, le lions club Ylang de Mayotte, en partenariat avec des artistes, organise une nouvelle exposition de ventes d'œuvres d'art à partir du 22 juin 2023:

– le 22 juin au restaurant Le Sympa à Pamandzi, à l'After work, à partir de 17h jusqu'à 22H – du 25 juin au 1er juillet à l'hôtel Maharajah à Mamoudzou.

Cette action vise à collecter des fonds pour pouvoir acheter davantage de culottes menstruelles. Celles-ci seront distribuées dès la rentrée scolaire de 2023-2024, aux jeunes filles en difficultés. Les expositions-ventes



*Chouhoura Abdallah Minas,
LIONS Club Ylang*



seront ouvertes au public.

Toute personne physique ou morale voulant participer à cette action solidaire est invitée à venir au restaurant le Sympa, en Petite Terre, le 22 juin, et à l'hôtel Maharajah, à Mamoudzou, du 25 juin au 1er juillet.

L'équipe d'artistes et les membres de l'association LCMY seront ravis de

vous accueillir. "Le 1er juillet, jour de clôture de l'expo-vente, les artistes et les membres de l'association LCMY seront heureux de partager avec vous un cocktail qui sera offert par l'hôtel Maharajah."

**ANNONCES
LEGALES**

**DEMANDE DE
PUBLICATION**

ANNONCES LÉGALES

Le Journal de Mayotte (lejournaldemayotte.yt), édité par la SARL BARA, 1 pointe de Kougou, Le Belvédère, 97600 Kougou, est habilité par l'arrêté préfectoral n°2022-CAB-1531 du 27 décembre 2022 à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2023 et pour le département de Mayotte.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le **tarif du caractère pour l'année 2023 est fixé à 0,204 euros hors taxe à Mayotte.**

Par dérogation aux dispositions de l'article 1er, les annonces suivantes font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes.

Les tarifs applicables à Mayotte sont :

- Constitution de Société anonyme (SA): 453 euros
- Société par actions simplifiée (SAS): 226 euros
- Constitution de Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) : 162 euros
- Constitution de Société en nom collectif (SNC): 252 euros
- Constitution de Société à responsabilité limitée (SARL): 168 euros
- Constitution de Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entre- prise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL) : 143 euros
- Constitution de Société civile (à l'exception des sociétés civiles à objet immobilier) : 255 euros
- Constitution de Société civile à objet immobilier (dite « société civile immobilière », SCI) : 217 euros
- Acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 175 euros
- Avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 125 euros
- Jugements d'ouverture des procédures collectives : 75 euros - Jugements de clôture des procédures collectives : 41 euros
- Changement de nom patronymique : 56 euros

Publication des annonces
légales
annonce-legale@
lejournaldemayotte.com



Direction Régionale Pôle emploi Mayotte
Résidence de l'Horloge 33 - Lot les hauts vallons
97600 Mamoudzou
Tél : (0269) 63 69 69
Fax : 02 69 63 69 70

Avis d'information

MARCHES DE SERVICES D'INSERTION PROFESSIONNELLE AUPRES DES PERSONNES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI DU DEPARTEMENT DE MAYOTTE

PRESTATION « ACTIV'PROJET » (AP3)

Pôle emploi Mayotte lance une consultation selon la procédure adaptée prévue à l'article R. 2123-1 3°) du code de la commande publique. La présente consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet la mise en œuvre, auprès des personnes à la recherche d'un emploi du Département de Mayotte, de prestations de services d'insertion professionnelle de type « Activ'Projet » (AP3).

Toutes les informations utiles ont été publiées au BOAMP du 21/06/2023 Avis 23-84603. Le dossier de la consultation peut être téléchargé à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2327409&orgAcronyme=h8j>

La date limite de réception des plis est fixée au 24 juillet 2023 à 16h00 (en heure locale Ile de Mayotte).

LE JDM

*C'est partout
Pour tous*

